

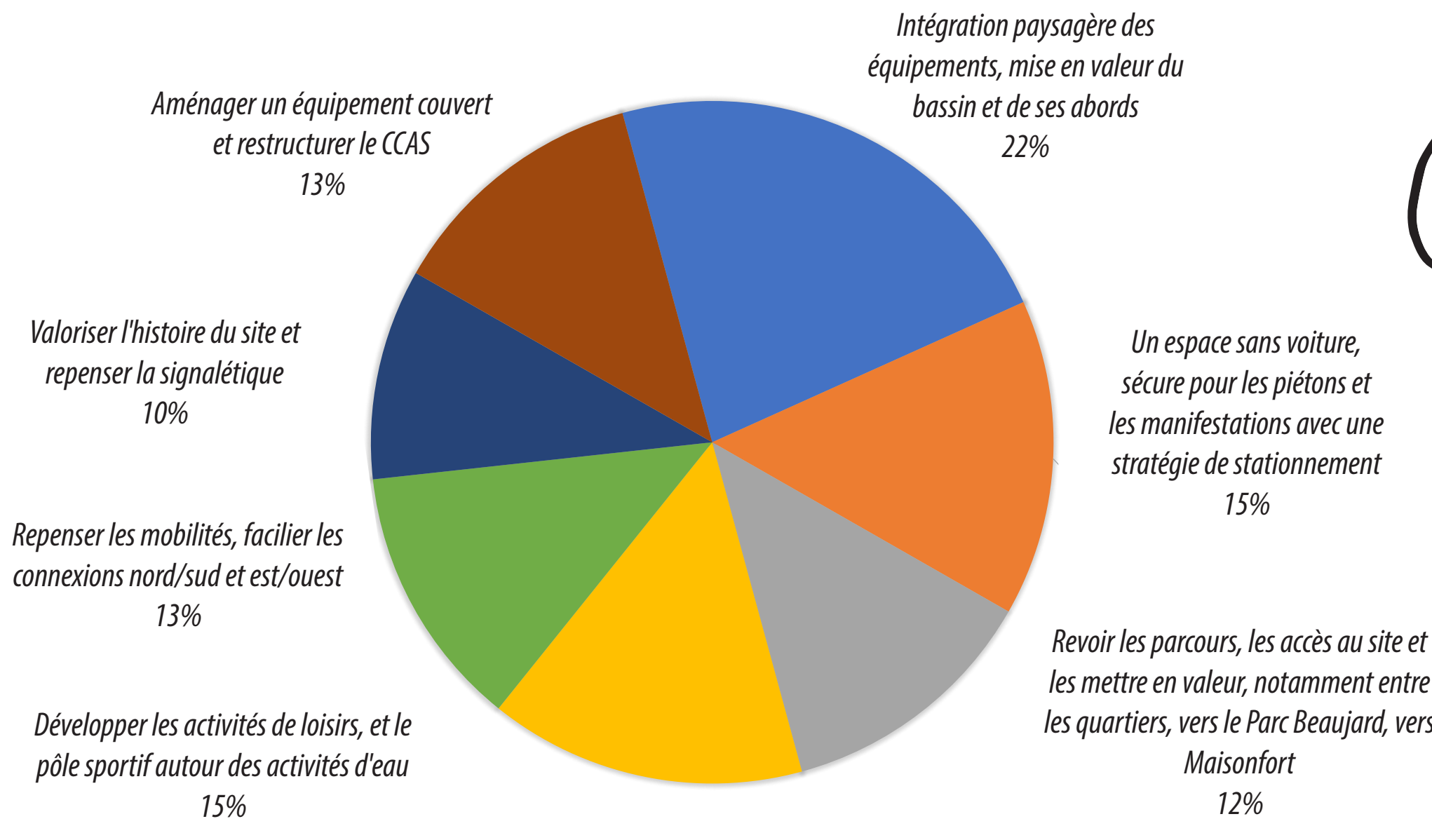
« Petites Villes de Demain » : Lamotte-Beuvron

Redynamisation de centre-bourg et projet de territoire

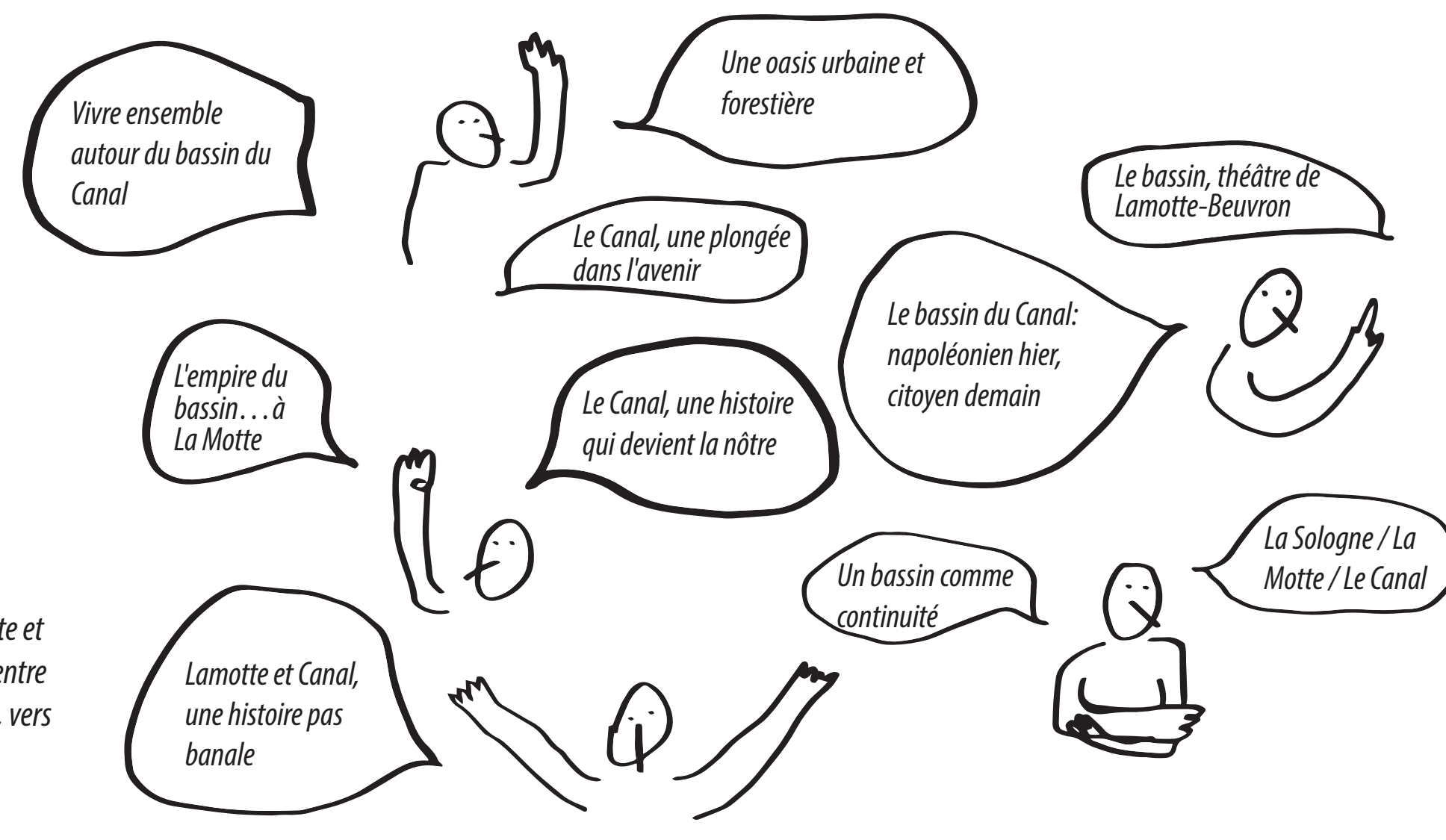
LE PLAN-GUIDE :

LE DISCOURS DU PROJET DES ATELIERS

LES PRIORITÉS



LE BASSIN DU CANAL EN UN SLOGAN



SYNTHÈSE DES ENJEUX

- Une entrée de ville
- Une identité forte liée à l'histoire des lieux
- Un fil conducteur avec le passage du Beuvron/le bassin/le canal/l'espace naturel à caractère humide



UN ÉCRIN DE NATURE EN VILLE

> LA ZONE HUMIDE: UNE AIRE PÉDAGOGIQUE DE BIODIVERSITÉ

La zone humide, située derrière la salle des fêtes, est un espace naturel caractéristique, riche en biodiversité, constituant un espace tampon entre les deux bras du Beuvron qui pourrait être valorisé.

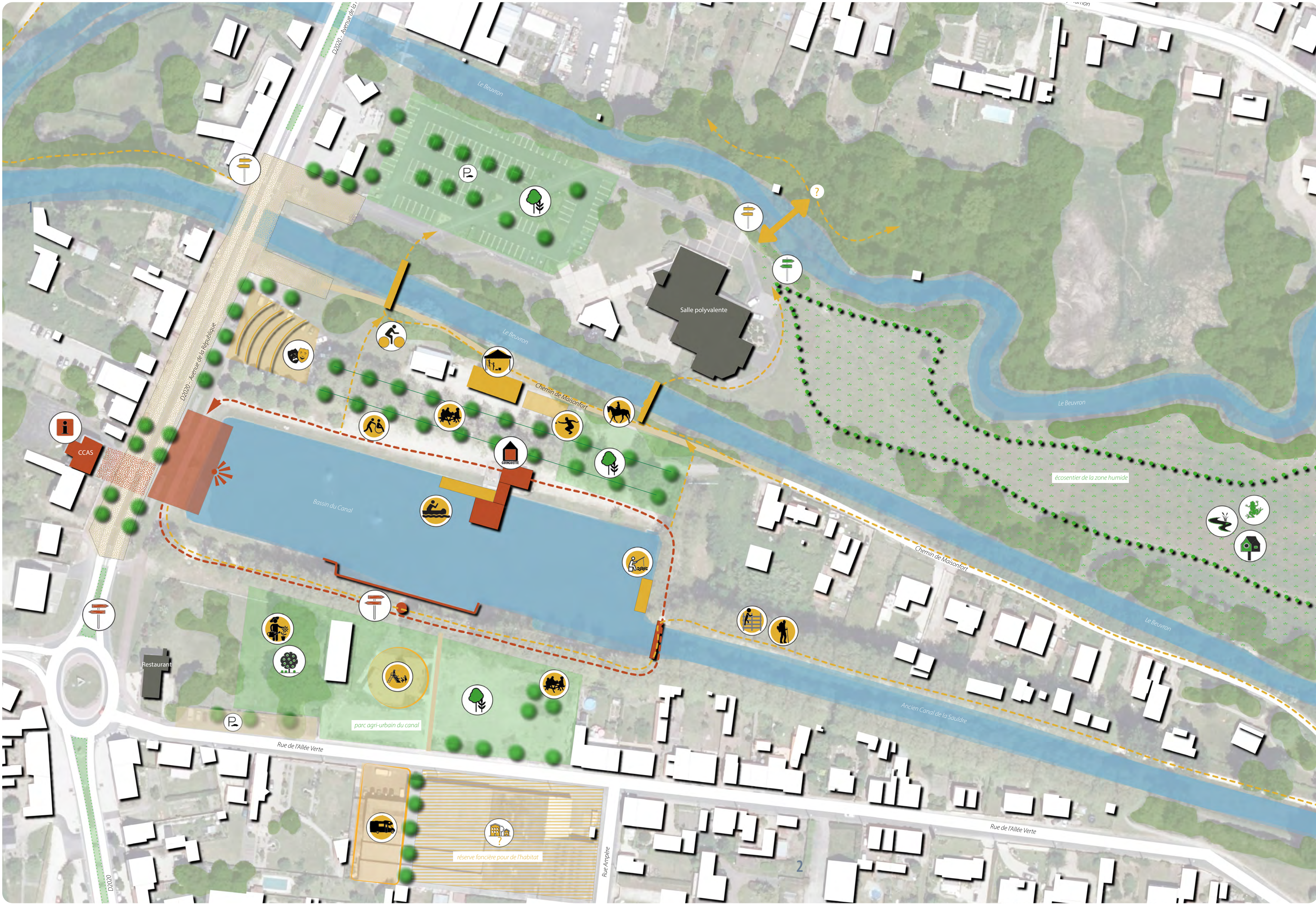
- Aménagement d'un sentier de découverte et de sensibilisation sur ponton pour comprendre l'intérêt écologique des zones humides et de sa biodiversité.
- Mise en place d'une signalétique adaptée, mais restant dans le même esprit de la signalétique du sentier d'interprétation historique.



> UNE RECONQUÊTE DE LA NATURE

Le site du bassin du canal est vaste. Si des espaces doivent être aménagés pour les activités de loisirs, d'autres espaces peuvent être rendus au végétal et à la nature.

- Revégétalisation de certains espaces: les parkings, les espaces non utiles aux activités, avec une gestion différenciée pour favoriser la biodiversité.
- Engagement d'une campagne d'abattage et de replantation des alignements d'arbres, malades pour beaucoup, en choisissant des espèces endémiques et diversifiées
- Utilisation du végétal pour créer des espaces ombragés, pour traiter les limites et atténuer les points noirs paysagers: intégrer l'aire de camping-cars, gommer l'impact de la station service, paysager un espace de stationnement...



UNE HISTOIRE IMPÉRIALE À FAIRE RESSURGIR

> UNE ENTRÉE DE VILLE ET DE SITE VISIBLE

Matérialiser une entrée de ville et de site qui incite les automobilistes à ralentir, qui redonne de la place au piéton en sécurisant la traversée de la RD2020. Cet aménagement d'entrée de ville doit combiner plusieurs éléments :

- Marquage de la traversée piétonne par un traitement de sol différencié et une mise à niveau de la route et trottoirs pour assurer une continuité, sécuriser la traversée piétonne et induire un partage des usages.
- Création d'une ouverture franche sur le canal en supprimant la séparation ornementale avec la route, en traitant le sol de manière continue et en prolongeant ce sol par un ponton sur le canal afin de valoriser la perspective très structurée.
- Installation d'une signalétique d'entrée de ville soignée et raffinée, dont le choix de matériaux, de couleur et de forme connote l'aspect patrimonial et historique du site.

> UNE HISTOIRE À TRANSMETTRE

Le canal est un ouvrage fort qui a marqué l'économie et le développement urbain de Lamotte-Beuvron. Aujourd'hui certains éléments, vestiges de la période de navigabilité, subsistent sur le site, sur lesquels la commune pourrait s'appuyer pour transmettre l'histoire du canal.

- Définition d'un sentier d'interprétation avec un aménagement de sol stabilisé, perméable, qui permette aux personnes à mobilité réduite de cheminer.
- Installation d'une signalétique basse (totem, panneaux d'information) permettant d'illustrer l'histoire du canal, et qui s'harmonise avec la signalétique d'entrée de ville.
- Vestiges de l'activité navigable du canal liée au mariage, et du transbordement vers le chemin de fer, à valoriser pour transmettre la mémoire du lieu.

> UNE ARCHITECTURE IMPÉRIALE À RETROUVER

Le site présente des bâtiments et ouvrages caractéristiques de l'époque napoléonienne. Pour que le projet valorise l'histoire impériale du canal, les constructions et mobiliers qui y seront installés doivent rappeler les codes de l'architecture d'Empire.

- Le CCAS est une construction remarquable, caractéristique de l'architecture napoléonienne. Ce bâtiment mériterait d'être réhabilité et d'accueillir un programme fort, un signal d'entrée de site: l'office du tourisme paraît parfaitement indiqué.
- Dans un temps de projet plus long, l'architecture de la guinguette sur le canal pourra être améliorée ou repensée pour s'intégrer davantage, soit dans le contexte naturel du site, soit dans son contexte historique.



UN LIEU DE VIE ET DE LOISIRS

> LE CANAL, UN LIEU DE LOISIR AU QUOTIDIEN

Le canal reste avant tout un lieu de loisir et de détente pour les Lamottois et Lamottoises. Des aménagements doivent être déployés sur l'ensemble du site pour le rendre praticable par tous et pour le faire vivre par la diversité des activités proposées.

- Travail sur les tracés de cheminements afin de penser les connexions du site (vers le centre-ville, les quartiers résidentiels et le centre équestre) pour toutes les mobilités douces (y compris équestres), en se basant sur le maillage existant. Ces connexions devront être lisibles par la mise en place d'une signalétique au design proche des autres éléments d'information du site
- La requalification des voies de circulation est à envisager pour sécuriser les autres usagers:
 - un tracé du chemin de Maisonfort en marge des sites d'activités de loisir, qui contourne et ne traverse plus l'île du Beuvron,
 - un traitement de l'Avenue de la République (D2020) différencié, de l'entrée de site jusqu'au parking, afin de matérialiser le partage des usages (piéton, vélos, cavaliers) sur cette portion. Ce traitement peut se faire par une résine ou un enrobé plus clair.

Équipement de l'île du Beuvron et des abords du canal en mobilier urbain et infrastructures pour permettre à chacun de se détendre, de s'asseoir, pique-niquer et faire du sport. On trouvera notamment des bancs, des tables, des grilles à vélo, des terrains de pétanque, des pontons de pêche sur le canal, des jeux et un parcours sportif. Les équipements seront positionnés sur le site de manière à profiter des vues, de l'ombre mais aussi à libérer des espaces de nature (sans équipement).

> LE CANAL, UN SITE TOURISTIQUE ATTRACTIF

Le canal est un ouvrage d'art qui structure le paysage et l'histoire de Lamotte-Beuvron, faisant du site un lieu touristique et attractif par excellence, sujet à une activité saisonnière florissante.

- L'aménagement d'une aire de camping-cars (dimensionnée pour 35 véhicules), paysagée, à proximité directe du site semble indispensable. L'utilisation d'une partie du foncier de la friche industrielle permet ainsi de mettre à distance les flux de véhicules des zones de loisirs.
- La construction d'équipements à vocation événementielle (halle, théâtre de verdure) permettra de développer une programmation culturelle et festive attractive. Si le théâtre de verdure met la D2020 à distance, la halle pourra proposer des équipements mutualisables, type sanitaires.
- Le développement d'activités nautiques permettra également de rendre le site attractif. Des pontons, rattachés à la guinguette, pourraient être aménagés.

> LE CANAL, UN LIEU DE VIE DE QUALITÉ

Des quartiers résidentiels, de type pavillonnaire, bordent le canal. Il peut donc paraître judicieux de se poser la question de la création d'habitat aux abords du site, offrant une ouverture sur la nature. La reconversion de la friche industrielle constitue une réserve foncière stratégique, sur laquelle envisager la construction de logements, type petites résidences de standing ou durables.

